



Je suis Valérie SERRETTE. Mon expérience d'éducatrice spécialisée m'a amenée à côtoyer différents publics, et à mettre en place de nombreuses activités avec l'aide d'animaux.

J'ai pu, ainsi, observer les émotions que les personnes participantes pouvaient ressentir lors du contact avec l'animal présent.

Certaines personnes, que l'on considérait comme « non verbales », parlaient aux animaux ; d'autres décidaient de faire quelques pas ; ou encore décroisaient leur bras pour tendre la main vers ce compagnon momentanée... Je pourrais ainsi citer encore de très nombreux exemples.

Mais, ces activités ne s'adressaient pas à tout le monde. En effet, certains ne peuvent pas se déplacer, car leurs conditions : physique, morale, cognitive etc. ne le leur permettent pas.

D'où cette envie de mener les animaux jusqu'à ces derniers, afin de leur donner la possibilité de vivre un moment unique empli d'amour et de bien-être.

Il n'y a pas besoin de rencontrer un grand nombre de propriétaires d'animaux domestiques pour savoir tout le bien que leur présence leur apporte.

La zoothérapie, ou encore Médiation Animale, est une approche qui tire profit de différents animaux pour faciliter la relation thérapeutique.

Tout a commencé en 1953, lorsque le psychiatre américain Boris Levinson découvre par hasard, que son chien, dont la présence était habituellement interdite dans son cabinet, a un

effet surprenant sur un jeune autiste. L'enfant, ordinairement replié sur lui-même, se met à parler au chien...

Voilà, pourquoi aujourd'hui je suis devenue intervenante en médiation animale, ou zoothérapeute, auprès de personnes atteintes d'autisme, avec pour principal partenaire mon chien SUN.

Les pages qui vont suivre vous présenteront ce qu'est la « zoothérapie », appelée aussi « Médiation Animale », et par là même les objectifs qu'il est possible de travailler grâce à cette technique.



- *Ou'est-ce que la Médiation Animale ou Zoothérapie ?*

La Médiation Animale peut se définir comme « la recherche des interactions positives issues de la mise en relation intentionnelle homme/animal, afin de maintenir ou d'améliorer un état de bien-être physique, mental et social » d'une personne.

Il s'agit en outre d'une technique professionnelle qui se pratique en individuel ou en petit groupe, à l'aide d'un animal familier (sélectionné et éduqué en ce sens, on rencontre essentiellement des chiens ou de petits rongeurs : lapins, cochons d'inde...) sous l'égide d'un professionnel appelé « Intervenant en Médiation Animale », et ce, dans l'environnement immédiat de la personne bénéficiaire.

Étymologiquement « médiation » vient du latin « mediatio » dérivé de « medium » : milieu-lien. Ce qui veut dire que la médiation est le fait de devenir un intermédiaire entre deux personnes, et notamment dans le domaine de la communication.

Pour désigner la Médiation Animale on parle aussi de « zoothérapie » qui est un terme venant du Québec. D'après Rachel Lehotkay (formée à la zoothérapie au Québec et psychologue) la zoothérapie est « un terme générique qui fait référence à toutes sortes d'interventions destinées à l'homme et faite à l'aide d'un animal. Elle se définit comme une méthode d'intervention basée sur une relation particulière que l'homme a développé avec l'animal (...) ».

- *La Médiation Animale : dans quels buts ?*

Toujours selon Rachel Lehotkay « le but » de la Médiation Animale est « d'améliorer la santé mentale ou physique d'une personne, ou tout simplement sa qualité de vie. L'objectif de cette méthode peut ainsi être thérapeutique mais aussi préventif ou pédagogique. Dans chaque contexte l'idée est la même et consiste à amener l'animal dans l'environnement de la personne ciblée afin de faciliter le lien entre celle-ci et l'intervenant. L'amélioration de cette relation permet alors d'atteindre plus facilement l'objectif choisi ».

Ainsi, on peut dire que l'animal est une « possibilité » d'ouverture à la communication, dans le sens où il fait tiers (« médiateur » comme nous l'avons dit tout à l'heure) dans la relation duelle « intervenant/participant », et permet de ce fait de maintenir une attention réelle de la part de la personne participante.

Ce qui revient à dire que le but premier de la Médiation Animale repose sur l'opportunité, qui est offerte au participant, de projeter son ressenti sur l'animal, qui joue alors un rôle de catalyseur des émotions. On soulignera ici la fonction de médiateur que possède l'animal, ne

portant aucun jugement sur les difficultés des participants, facilitant le contact et motivant parfois dans l'accomplissement de certaines tâches.

En effet, « la présence de l'animal semble mettre en lumière spontanément les sentiments de la personne et ses besoins émotionnels. Dans la plupart des cas, l'attention que l'animal offre au patient lui fournit suffisamment d'assurance et de soutien (...) » (Jane Ruckert. *l'animal thérapeute : comment votre animal de compagnie peut vous aider à résoudre vos problèmes*, Montréal, Editions du Rouseau, 1994.), ce que surenchérisse L.G Kongable, K.C Buckwalter et J.M Stolley en déclarant que « (...) les animaux nous donnent une affection et une compagnie (...) sans condition » et « une telle acceptation » « peut aider à restaurer l'estime de soi et la dignité ».

L'animal exerce une attirance incontestable auprès de l'enfant. C'est cette attraction qui permet à l'intervenant d'entrer en communication avec l'enfant autiste.

En effet, on sait que l'enfant autiste a un regard fuyant, qu'il ne peut soutenir. Le chien facilitera le croisement des regards et, ainsi une relation basée sur la rencontre du regard va se construire entre l'enfant autiste et le chien. D'après certaines études le regard du chien a un effet anxiolytique, ce qui a pour conséquence d'apaiser l'enfant et de le stabiliser. On a pu constater que ce sentiment de sécurité pouvait aller jusqu'à des moments d'étreinte du chien.



De ce fait, au fil des séances, l'enfant donnera un sens aux regards et aux mimiques du chien. On remarque alors qu'une sorte de « langage gestuel » va se développer entre l'enfant et l'animal « médiateur », ce qui va entraîner un attachement sécurisant pour l'enfant. C'est à ce moment-là que l'intervenant pourra travailler sur les objectifs mis en place.

L'animal devient « un médiateur transitionnel » pour inciter l'enfant à :

- Faire
- Communiquer
- Développer une relation à l'autre

- Développer une certaine autonomie
- Un apprentissage du langage
- Structurer son environnement...



Ainsi, les chercheurs s'accordent à dire que :

- Caresser un animal réduit la tension artérielle et le rythme cardiaque (Katcher, Friedman Thomas 1983),
- La compagnie d'un chien permet de mieux surmonter des événements difficiles (décès, maladie, divorce...) et de diminuer le stress lié au mode de vie contemporain (Bergler 1992),
- Posséder un animal aide les enfants à se faire des amis (Serpell 1986),
- L'animal facilite la maturation psychoaffective et psychomotricienne des adolescents, il canalise et contient l'agressivité (Etnis, Gunstern, Stavistski et Ross 1995),
- Chiens et chats placés dans des établissements gériatriques agissent sur les pensionnaires comme des catalyseurs de relations sociales (Gorson 1981).

La visée d'un programme en zoothérapie peut se travailler en complément d'une équipe pluridisciplinaire dans le but de maintenir autant que possible l'attention et développer les modalités de communication de l'enfant.

Il existe de nombreux objectifs vers lesquels les séances de travail peuvent tendre :

- **le langage (verbal et/ou non verbal)**
- **la stimulation sensorielle**
- **la diminution de l'angoisse**

- les interactions entre les personnes (participants/participants ; participants/intervenant ; participants/équipe soignante-encadrante)
- la mobilité...

- Comment atteindre les objectifs fixés ?

Il existe plusieurs types de séances d'intervention en Médiation Animale. Ces séances, préétablies en collaboration avec les parents et/ou l'équipe pluridisciplinaire, prennent une orientation éducative et/ou pédagogiques sur du long terme. En revanche, lorsqu'elles sont ponctuelles on peut les qualifier de récréatives, car il s'agit davantage d'activités d'éveil et de loisirs.

On parle d' :

1. Interventions Thérapeutiques Assistées par l'Animal (ITAA) ou Thérapie assistée par l'animal (TAA)

Il s'agit des thérapies dites « à médiation », c'est-à-dire qu'elles utilisent un médiateur pour atteindre un but, c'est une méthode d'intervention utilisée comme auxiliaire aux thérapies conventionnelles, durant lesquelles l'animal joue un rôle d'intermédiaire entre le thérapeute et la personne ciblée. L'animal est ici considéré comme un adjuvant thérapeutique. Copyright © Lehotkay 2008

2. Interventions Pédagogiques Assistées par l'Animal (IPAA)

Ici, les interventions pédagogiques assistées par l'animal sont utilisées comme auxiliaire aux méthodes pédagogiques conventionnelles, et l'animal y joue un rôle d'intermédiaire entre l'intervenant et la personne ciblée. Le but de ces interventions est basé sur un apprentissage. Copyright © Lehotkay 2008.

3. Animations ou Activités Assistées par l'Animal (AAA)

C'est une méthode préventive utilisant l'animal dans le but d'améliorer la qualité de vie de la personne, cela en augmentant sa motivation à participer à des activités récréatives. Dans ce cas, l'animal n'est pas considéré comme un intermédiaire mais devient le centre d'intérêt de l'activité. Copyright © Lehotkay 2008

Les interventions assistées par l'animal sont nombreuses, et je dirai que les méthodes de travail et leurs objectifs sont tout aussi différents que les personnes et les problématiques rencontrées.

Le plus important est de toujours bien observer les personnes participantes, afin de pouvoir s'adapter à ses besoins, et ainsi appliquer la technique qui lui est la plus appropriée.

Le déroulement des séances, le lieu, le jour et l'heure d'intervention se détermine en collaboration avec les parents, après un entretien préalable.

Les animaux partenaires lors de mes interventions sont en premier lieu SUN mon chien, mais aussi des cochons d'inde, des lapins nains et des oiseaux.



Vous avez une question précise ou une simple demande d'information vous pouvez me contacter :

- ***Par téléphone : 07.82.63.44.56***
- ***Par e-mail : valerieserrette13@gmail.com***